

**Dominique GALLAND**  
**DHEPS Promo 10**

**Marie-Anne Lenain**

**« La création d'activités inventives dans les espaces ruraux »**

**Sommaire :**

- \* Biographie
- \_
- \* La question posée par l'auteur
- \_
- \* Ses postulats
- \_
- \* Sa démonstration
- \_
- \* Résumé
- \_

**Biographie**

Marie-Anne Lenain, géographe, née en 1980.

Ce livre, publié en 2016, est édité par le réseau des CREFAD  
Actuellement, Marie-Anne est directrice du Crefad Auvergne et membre active du CELAVAR Auvergne.

**La question posée par l'auteur**

La création d'activité : quel est elle ? Comment se déroule-t-elle ? Quels sont les intérêts pour les espaces ruraux ? Quels sont les besoins des créateurs ? Quel accompagnement est nécessaire ?

**Ses postulats**

Il s'agit d'inventer toujours et de miser sur les fonctions d'animation territoriale, de faire confiance plutôt que d'être mus par la défiance voire le jugement.

**Ses hypothèses**

Il existe des liens entre créateur, accompagnement, représentation des acteurs du territoire qui ont un rôle dans la création d'activité. Le lien entre le créateur et les réseaux et les systèmes d'acteurs organisés et comment ce lieu agit sur le processus de création.

Il y a des échelles de territoire plus pertinentes permettant la réflexion autour de l'appui à la création d'activité.

## Sa démonstration

Les différents acteurs du territoire peuvent agir dans une perspective de développement territoriale en facilitant le double processus de création et d'ancrage territoriale des TPE inventives. Double processus qui se lie et s'entremêle entre le créateur et l'activité mais aussi entre les représentations des créateurs et les acteurs du territoire et leurs effets sur la création de leur activité.

## Résumé

### Première partie

Les TPE (Très Petites Entreprises) inventives ont entre 0 et 4 salariés. Les TPE inventives se caractérisent par un fort désir d'indépendance et d'ancrage au local ainsi que par diverses originalités (combinaison d'activités, mode de commercialisation...). Les TPE inventives dans leurs manières de choisir et de combiner leurs activités, ce qui leur confère une adaptation particulière aux espaces ruraux isolés dont elles valorisent les ressources locales.

Après une lecture historique de l'emploi dans l'espace rural, le chapitre premier décrit les phénomènes migratoires suite à l'exode rural depuis le 19ème siècle. L'ancrage territorial sur leur territoire d'accueil est important pour les nouveaux migrants.

L'évolution des politiques publiques de développement rural et de l'emploi, l'histoire de la PAC (Politique Agricole Commune) est retracée au cours des différentes réformes. La politique du développement rural et de la décentralisation ont eu pour objectif de décroquer et territorialiser les dynamiques des espaces ruraux.

A côté du modèle dominant, nous avons assisté à l'émergence du concept d'agri ruralité avec le travail, entre autre, de Pierre Muller sur la base du modèle d'entrepreneur rural. La création des TPE inventives sont au cœur des enjeux de recherche. Les entrepreneurs sont des explorateurs, innovateurs, créateurs. Les sciences de gestion se sont impliquées dans l'étude de mécanisme d'accompagnement. La difficulté est de lier un projet avec les différentes logiques du créateur. Les nouvelles approches de la création d'entreprises sont dans un processus d'encastrement du créateur et de l'entreprise et d'ancrage territorial. Cet encastrement territorial qui permet aux néo ruraux de contrecarrer les handicaps de rupture géographique et sociale.

### Deuxième partie

La création d'activité est abordée politiquement en Auvergne et Limousin. Longtemps terre d'exode, elles deviennent attractives et bénéficient de dynamismes variées.

Le terrain d'étude est composé de trois territoires différents :

- Le plateau du Cézallier, territoire en déclin, territoire de confins, 8,7 hab/km<sup>2</sup>, population vieillissante, manque de commerce et de service.
- Le PNR Mille vaches en Limousin, « jeune » territoire de projet à l'attractivité renouvelée, en moyenne montagne avec la présence de nombreux lacs, 12,23 hab/km<sup>2</sup>
- Le pays des Combrailles, un territoire périphérique structuré. Plateau cristallin ou le volcanisme récent a laissé sa marque est situé à proximité de Clermont

Les TPE inventives enquêtées sont au nombre de trente, dix par territoire. La moitié est d'origine locale et la moitié des projets est porté par un seul individu.

### **Troisième partie**

Les TPE inventives, des innovations discrètes ont un fort degré d'ancrage territorial. Elles correspondent peu à des secteurs normés et s'adaptent aux ressources locales. Elles exercent des activités de petite envergure aux statuts parfois peu adaptés mais pourvoyeuses d'emplois. Les créateurs ont un désir d'indépendance. C'est la passion, la recherche de sens qui guide avant tout la création. Elles ont des clientèles mixtes, locales, touristiques, extérieurs misant sur la commercialisation en direct, en collectif ou par internet. Un ancrage territorial choisi pour des motivations différentes, connaissance du territoire, logique sociale, logique personnelle ou logique professionnelle. Des installations progressives classées en trois catégories allant de 1-2 ans, 3-4ans et 5-7 ans.

Une motivation à la création pour ces TPE inventives est la volonté propre et revendiquée de créer une activité pour vivre plus que pour gagner de l'argent. Elles recherchent un épanouissement dans la construction perpétuelle d'une activité passion et en toute indépendance. Les modalités d'ancrage sont décrites suivant trois aspects, le volet social à travers la construction de réseaux locaux, le volet identitaire à travers la valorisation du territoire et le volet politique à travers l'investissement local.

### **Quatrième partie**

Les TPE inventives sont des acteurs à part entière du développement territorial de part leurs apports en termes économiques et par la valorisation du territoire. Elles sont d'un faible coût pour la société avec un taux de subvention assez bas en moyenne. Les processus de création et d'ancrage sont concomitants et inter dépendants.

Les acteurs du développement et de l'accompagnement facilitent le processus de création d'activités. Une typologie des acteurs possibles en appui à la création d'activités se base sur trois points : l'objectif principal affiché par les structures, le rôle annoncé en faveur de la création d'activités et les représentations de la création d'activités énoncées. Les objectifs sont : développer le territoire, développer un secteur, développer l'entrepreneuriat, favoriser l'installation, accompagner les projets d'activités. Les acteurs peuvent être de différents types, des acteurs centrés sur le territoire, sur l'activité ou sur la personne.

Des liens avec les acteurs de l'accompagnement et du développement des territoires sont effectivement essentiels dans le processus de création. Le double processus de création et d'ancrage en font des acteurs de développement pour le territoire.

### **Cinquième partie**

Les acteurs de l'accompagnement préfèrent employer le terme d'appui au projet. Les créateurs de TPE inventives recherchent peu les dispositifs classiques, normés difficilement accessibles. Les structures institutionnelles sont souvent en difficulté pour faire face aux spécificités. Un point crucial de distance entre ces dispositifs institutionnels et les TPE inventives est la viabilité de l'activité. Pour les TPE inventives la viabilité est traduite principalement par des critères de vivabilité et est construite parfois chemin faisant. Suivant les cas, la vie de famille et l'activité peuvent être totalement entremêlées. Les créateurs font souvent face à un déficit de compétence et un manque d'expériences, une des stratégies a été de mettre en place des espaces tests pour les activités

agricoles. Les coopératives sont aussi une alternative originale à la création individuelle. Elles permettent en outre une installation de manière progressive.

Depuis une dizaine d'années, des propositions d'accompagnement non institutionnel adapté aux spécificités ont vu le jour, Pivoine, Airelles Limousin, FR CIVAM Auvergne, les CREFAD. Elles permettent de vérifier si la démarche est cohérente par rapport à son parcours, par rapport à son projet de vie avec des méthodes originales et des approches spécifiques de la viabilité.

Les modalités d'appui au processus d'ancrage des TPE inventives sont de trois dimensions, économiques, politiques et sociales.

L'ingénierie territoriale est un appui au processus de création et d'ancrage des TPE inventives. Il semblerait cependant que cette organisation soit très complexe. Le rôle structurant des collectivités territoriales est primordial. Pour venir en appui, l'animation joue un rôle central. Or la majorité des agents de développement sont recrutés sur leur compétence en gestion, leur connaissance juridique et économique et peu adaptés aux besoins identifiés.

### **Conclusion générale**

Les TPE inventives sont des systèmes fortement adaptés et résilients conçus sur l'idée de viabilité et non sur des critères économiques. Les associations d'éducation populaire, dans leur prise en compte de l'importance du projet personnel lié au projet personnel, dans leur proposition de méthodes plaçant l'autonomie et la maîtrise de l'individu avant la technicité des outils ainsi que la recherche de mise en lien des personnes sont des structures particulièrement outillées pour l'accompagnement de ces projets. La fonction d'animation est centrale et essentielle en terme d'ingénierie territoriale afin d'accompagner la naissance de ces nouveaux modèles de développement territorial ou acteurs publics et privés qui sont très liés. Les TPE inventives sont dans des dynamiques de réseau liés au processus de création et d'ancrage territorial, de ressources territoriales et d'accompagnement.